Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1960)

Heft: 1367

Artikel: Journées des Suisses de l'étranger

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-690917

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les engagements de ce pacte, que nous avons scellé des trois sceaux de nos communautés ce premier jour du mois d'août 1291.

* * *

Ce raccourci ne reproduit textuellement aucune phrase du pacte original. Il ne veut qu'exprimer, sous une forme plus concise et se prêtant mieux à la lecture en public, les engagements pris par les trois Waldstetten. L'auteur prie tous ceux qui s'en serviront de veiller à ce qu'aucune confusion ne se fasse à ce sujet dans les esprits.

D.L.

BRANI DEL PATTO FEDERALE

Nel nome del Signore, cosi sia. E'opera onorevole ed utile confermare, nelle debite forme, i patti della sicurezza e della pace. Sia noto dunque a tutti che gli uomini della valle di Uri, la communità della valle di Svitto e quelli della comunità di Untervaldo, considerando la malizia dei tempi ed allo scopo di meglio difendere integralmente conservare sè ed i loro beni, hanno fatto leale promessa di prestarsi reciproco aiuto, consiglio ed appoggio, a salvaguardia cosi delle persone come delle cose, dentro le loro valli e fuori, con tutti i mezzi in loro potere, con tutte le loro forze, contro tutti coloro e contro ciasecuno di coloro che ad essi o ad uno d'essi facesse violenza, molestia od ingiuria con il proposito di nuocere alle persone od alle cose. Ciascuna delle comunità promette di accorrere in aiuto dell'altra, ogni volta che sia necessario, e di respingere, a proprie spese, secondo le circostanze, le aggressioni ostili e di vendicare le ingiurie sofferte. A conferma che tali promesse saranno lealmente osservate, prestano giuramento, rinnovando con il presente accordo l'antico patto pure conchiuso sotto giuramento : con l'avvertenza tuttavia che ognuno di loro, sarà tenuto, secondo la sua personale condizione, a prestare al proprio signore l'obbedienza ed i servigi dovutigli.

Abbiamo pure, per comune consenso e deliberazione unanime, promesso, statuito ed ordinato di non accogliere nè riconoscere in qualsiasi modo, nelle suddette valli, alcun giudice il quale abbia acquistato il proprio ufficio mediante denaro od altra prestazione, ovvero non sia abitante delle nostre valli o membro delle nostre comunità.

Se sorgesse dissenso fra i confederati, i più prudenti di loro hanno l'obbligo d'intervenire a sedar la discordia, nel modo che loro sembrerà migliore ; e se una parte respinge il giudizio proferito, gli altri confederati le si mettano contro.

In fede di che, questo strumento à stato redatto dietro richiesta dei predetti e munito dei sigilli delle tre prefate comunità e valli. Fatto nell'anno del Signore 1291, al principio del mese d'agosto.

JOURNEES DES SUISSES DE L'ETRANGER 1960
Berne, 20/21 août

Nous rappelons à tous les Suisses à l'étranger les traditionnelles rencontres, qui se dérouleront cette année dans la Ville fédérale. Tous les Suisses résidant à l'étranger y sont cordialement invités, qu'ils soient délégués officiellement par une Société ou un Groupement, ou qu'ils viennent à Berne à titre privé.

Le thème principal qui sera débattu traite de " la Suisse et l'intégration européenne ". Il s'agit d'expliquer la position de notre pays au stade actuel de l'évolution du continent et les raisons qui ont dicté à nos autorités le choix que l'on sait. Quelques représentants des milieux économiques et d'affaires suisses dans les pays du Marché commun et de l'Association européenne de libre-échange seront désignés pour exposer les conséquences que comporte pour eux la nouvelle conjoncture. Un délégué de la Division du commerce du Département fédéral de l'Economie publique présentera le point de vue officiel.

Comme d'habitude, un certain nombre de hauts fonctionnaires de l'Administration fédérale se tiendront à la disposition de nos compatriotes pour donner des explications autorisées sur des sujets techniques.

Les Suisses de l'étranger seront salués au nom du gouvernement par le Conseiller fédéral Tschudi, chef du Département fédéral de l'Intérieur.

Les séances de travail se dérouleront dans la salle du Conseil national. Les participants seront ensuite reçus par les autorités cantonales et municipales au Rathaus de Berne. Le dîner officiel et la soirée récréative auront lieu au Kursaal rénové.

Le dimanche, des cars postaux nous conduiront dans l'opulente campagne bernoise et un déjeuner champêtre est prévu dans le parc du château de Jegenstorf.

Les formules d'inscriptions seront parvenues aux intéressés quand ces lignes paraîtront. Nous recommandons vivement à chacun de respecter les délais fixés et nous espérons que la participation sera forte. Nous mettons tout en œuvre pour vous bien recevoir.

Bienvenue à Berne !

Echo.

Rhine Passenger Service
ROTTERDAM — BASLE — ROTTERDAM
by m.v. BASILEA and m.v. BOSCO
For a complete rest and changing scenery
For full particulars apply to General Agents for U.K. & EIRE
COMPTON'S LIMITED
12-13 Hatton Garden, London, E.C.1
Tel.: CHANCERY 9631/5 *or your Travel Agent* Telegrams: Comtravel Cent London